



Conseil économique et social

Distr. générale
23 mai 2022
Français
Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale Douzième session

New York, 3-5 août 2022

Point 6 de l'ordre du jour provisoire*

Contribution des réseaux thématiques au programme relatif à l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Contribution des réseaux thématiques au programme relatif à l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport dans lequel figurent les contributions des quatre réseaux thématiques de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale au programme relatif à l'information géospatiale à l'échelle mondiale. Ce rapport pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, sur la page correspondante du site du Comité (<http://ggim.un.org/meetings/GGIM-committee/12th-Session/>). Le Comité est invité à prendre note du rapport et à exprimer ses vues sur les travaux et les réalisations des réseaux thématiques.

Résumé du rapport

À sa onzième session, qui s'est tenue virtuellement les 23, 24 et 27 août 2021, le Comité d'experts a adopté la décision 11/102, dans laquelle il a félicité les quatre groupes thématiques (réseaux) pour leurs travaux et leurs réalisations durant la période intersessions, y compris leur réaction face à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), et reconnu que leurs produits, notamment les documents techniques de référence, fournissaient des connaissances essentielles pour le développement et le renforcement des capacités d'information géospatiale et la prise de décisions par les États Membres, et que des groupes thématiques solides et adaptés contribuaient de manière significative à la réalisation de la vision globale et du programme de travail du Comité. Le Comité s'est réjoui que les réseaux thématiques continuent d'apporter leur concours, y compris dans la recherche, l'éducation,

* E/C.20/2022/1.



l'utilisation de technologies novatrices et le renforcement des capacités, à la réalisation des objectifs de développement durable au moyen de produits ou de services géospatiaux, à la promotion du Cadre intégré de l'information géospatiale et à l'examen des possibilités d'initiatives collaboratives et conjointes qu'ils pourraient mener ensemble pour servir la mission et le programme de travail du Comité.

Le rapport donne des informations actualisées au Comité d'experts sur les contributions et les réalisations des quatre réseaux thématiques pendant la période intersessions. Il s'agit de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale pour les sociétés géospatiales, du Réseau universitaire de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, du Réseau du secteur privé de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et du Réseau géospatial des Nations Unies. Le rapport est accompagné de documents techniques de référence détaillés présentant une analyse approfondie et un aperçu des travaux des réseaux thématiques.

On trouvera dans le rapport des informations sur les activités de renforcement des capacités et de partage des connaissances menées par le Réseau universitaire de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. Le document technique de référence donne des détails supplémentaires sur les pratiques et les travaux du Réseau universitaire, notamment la rédaction d'un livre blanc sur l'éducation et le renforcement des capacités, l'élaboration d'un catalogue de ressources éducatives et la collaboration avec le Réseau du secteur privé de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale en vue de la manifestation « AI for Good » sur les liens entre information géospatiale, intelligence artificielle et éducation.

On trouvera également dans le rapport des informations actualisées sur les activités des organisations membres de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale pour les sociétés géospatiales. Ce réseau réunit les présidents ou secrétaires généraux et autres titulaires de fonctions équivalentes, ou leurs représentants, des organisations internationales reconnues qui contribuent à la coordination, au développement, à la gestion, à la normalisation ou à la réglementation des informations géospatiales ou s'occupent de questions connexes. Il s'efforce d'organiser une réunion officielle par an, généralement en même temps que la session annuelle du Comité d'experts, et se réunit de manière informelle lorsque le calendrier le permet. Le document technique de référence donne des informations complémentaires sur ses activités intersessions.

Le rapport contient un résumé des activités et des réalisations du Réseau du secteur privé de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, notamment les réunions de son conseil d'administration, ainsi que des informations sur l'appui apporté par les membres du Réseau du secteur privé aux comités régionaux et aux réseaux thématiques du Comité d'experts. Dans le document technique de référence, on trouvera un aperçu des travaux du Réseau du secteur privé dans les domaines suivants : a) la reconnaissance au niveau mondial du secteur géospatial et de son importance pour l'économie et la société ; b) la transition du secteur géospatial vers la mise en place de plateformes de connaissances qui fournissent des services d'analyse ; c) le renforcement de la collaboration et les partenariats entre les acteurs du secteur géospatial et les organismes nationaux d'information géospatiale ; d) le rôle du secteur privé s'agissant de transformer les organismes d'information géospatiale pour leur donner une place fondamentale dans l'infrastructure des connaissances numériques, tout en favorisant le développement durable aux niveaux national, régional et mondial.

Il est rendu compte, dans le rapport, des progrès accomplis par le Réseau géospatial des Nations Unies pendant la période intersessions. Dans le document technique de référence, on examine la mise en œuvre du document stratégique intitulé « Blueprint : geospatial for a better world – transforming the lives of people, places and planet » (Plan pour l'utilisation de l'information géospatiale au service d'un monde meilleur : transformer l'existence des personnes, les lieux de vie et la planète), qui vise à renforcer l'information géospatiale au sein des entités du système des Nations Unies et la collaboration entre ces entités. En outre, on y expose les mesures à prendre pour mettre en place le centre de données du Réseau géospatial des Nations Unies. Ce centre de données doit donner au système des Nations Unies un moyen pratique de coordonner la gestion et la diffusion d'informations géospatiales, sur la base du concept de centre opérationnel stratégique unique des Nations Unies. Fondé sur les pratiques, les normes et les cadres mis au point par le Comité d'experts, le centre de données a pour objectif d'aider le système des Nations Unies à faire avancer l'application de ses politiques, notamment la Stratégie du Secrétaire général pour l'exploitation des données par tout le monde, partout, la Stratégie du Secrétaire général en matière de nouvelles technologies et le Plan d'action de coopération numérique.
